



VAHID AFKARI

- Iran -

Torturé et condamné à plus de trente ans de prison
pour avoir manifesté.

Agissez dès maintenant sur amnesty.fr

AMNESTY
INTERNATIONAL 

VAHID AFKARI

Iran

Vahid Afkari est issu d'une famille soudée. Il aime lire, chanter et danser chez lui, avec ses frères Habib et Navid. En 2016, 2017 et 2018, Vahid, Navid et Habib ont participé pacifiquement à des manifestations dans leur ville, Chiraz, contre les inégalités et la répression politique. Le 17 septembre 2018, Vahid et Navid ont été arrêtés à leur domicile pour avoir manifesté. Habib a été arrêté trois mois plus tard.

Les autorités iraniennes ont détenu les trois frères à l'isolement, les ont torturés et les ont obligés à « avouer » des infractions qu'ils ont déclaré à maintes reprises ne pas avoir commises. Ces hommes ont été déclarés coupables d'infractions sur la base de considérations politiques, du fait de leur participation pacifique aux manifestations. Vahid et Navid ont également été déclarés coupables à la suite d'une accusation sans fondement, liée à l'homicide d'un agent des forces de sécurité. Les autorités ont injustement condamné Navid à mort et Habib et Vahid à plusieurs décennies de réclusion et à 74 coups de fouet chacun.

Les trois frères ont été placés à l'isolement dans des cellules séparées en septembre 2020. Le 12 septembre 2020, Navid a été exécuté en secret, sans que sa famille ni ses avocats n'en soient informés. Son exécution a soulevé un tollé en Iran et dans le monde entier, et a entraîné l'intensification de la campagne en faveur de Vahid et de Habib. Ce dernier a été libéré de prison en mars 2022, après avoir passé 550 jours à l'isolement.

Les autorités maintiennent Vahid à l'isolement depuis septembre 2020, le coupant totalement des autres prisonniers. Il s'agit d'un traitement cruel visant à le punir de ne pas se plier à la volonté des autorités, lesquelles exigent qu'il fasse une déclaration publique décrivant les personnes qui, en Iran et dans le reste du monde, demandent justice pour sa famille.

« Aujourd'hui, les limites de la cruauté sont repoussées. Elles [les autorités] arrêtent et placent en détention des personnes innocentes, les poursuivent en justice et les condamnent sans preuves, les privent de leur vie, ou pire encore, les exécutent. Aujourd'hui, je ne sais pas par quels moyens je peux me défendre et comment dire aux gens que j'ai besoin de leur aide. Tout ce que je peux faire, c'est continuer à invoquer la loi et à en appeler à la logique et à la raison. »

J'INTERPELLE LES AUTORITÉS RESPONSABLES

Vous pouvez envoyer des messages aux autorités du pays pour leur faire part de vos inquiétudes et de vos demandes.

Responsable du pouvoir judiciaire

Gholamhossein Mohseni Ejei

Formule d'appel : Monsieur le Responsable du pouvoir judiciaire

Adresse postale : c/o Ambassade d'Iran auprès de l'Union européenne, Avenue Franklin Roosevelt 15, 1050 Bruxelles, Belgique

Instagram : [instagram.com/ejei_org/](https://www.instagram.com/ejei_org/)

Vous pouvez aussi vous adresser au guide suprême de l'Iran via les réseaux sociaux :

Twitter : [@khamenei_ir](https://twitter.com/khamenei_ir)

Facebook : <https://www.facebook.com/en.khamenei>

JE TÉMOIGNE MON SOUTIEN

Adressez un message de soutien à Vahid. Il adore la philosophie, n'hésitez pas à faire référence à sa passion dans vos messages, par exemple avec des citations ou des recommandations de vos livres préférés dans ce domaine. Il est préférable d'envoyer vos messages à Vahid sur les réseaux sociaux, en taguant son frère Saeed.

Instagram : [instagram.com/saeed_afkarii/](https://www.instagram.com/saeed_afkarii/)

Twitter : [@afkari_saeed](https://twitter.com/afkari_saeed)

MESSAGES PROPOSÉS :

Nos pensées sont avec toi et ta famille – مداوناخ و امش اب ام رکف – تسانات

Nous pensons à toi – می‌تسه امش دای هب –

NOUS DEMANDONS AUX AUTORITÉS IRANIENNES DE :

- libérer immédiatement Vahid Afkari, d'annuler ses condamnations injustes, et d'abandonner toutes les charges liées à sa participation pacifique aux manifestations ;
- dans l'attente de sa libération, de mettre fin à sa détention à l'isolement et de lui fournir des soins médicaux adaptés.